

Appellation métier : Bibliothécaire

Autres appellations :

Descriptif :

Au sein d'une bibliothèque municipale ou de la Bibliothèque nationale de France, il est le trait d'union entre les ouvrages et les usagers. Accueil du public, conservation du fonds, classement, gestion du prêt... ses tâches sont nombreuses.

Activités principales :

Sélectionner des titres

Première mission du bibliothécaire : réaliser une sélection de titres qui correspondent aux besoins d'information, de formation ou de loisirs des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

À partir des catalogues d'éditeurs et de la presse spécialisée, il établit un choix de livres, mais aussi de vidéos, de cédéroms ou de photos, en fonction des demandes, de l'actualité des parutions et des crédits disponibles.

Classer, étiqueter et conserver

Depuis leur réception jusqu'à leur mise en rayon, les ouvrages sont enregistrés sur ordinateur, catalogués et indexés afin de les retrouver facilement : à partir du titre, de l'auteur, de la date d'édition, du contenu, etc.

Il lui faut aussi préparer les opérations de reliure et d'étiquetage en vue du prêt.

Accueillir le public

Autre fonction du bibliothécaire : accueillir les lecteurs, les aider dans leurs recherches et les orienter dans leur choix de lecture.

Pour élargir le public, le bibliothécaire peut organiser des animations : expositions, rencontres avec des auteurs ou débats, cours d'initiation à la recherche sur l'internet.

Accès au métier et compétences requises :

Niveau d'études, formation

On devient bibliothécaire en passant un concours de la fonction publique.

Avec un bac + 2, pour devenir assistant qualifié de conservation, bibliothécaire adjoint spécialisé.

Avec un bac + 3, pour devenir bibliothécaire ou conservateur.

Les candidats reçus au concours de bibliothécaire ou de conservateur suivent

ensuite une formation professionnelle (de 12 à 18 mois) à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

À noter : certaines universités ainsi que l'École des bibliothécaires-documentalistes (EDB), l'École nationale des chartes et l'ENSSIB proposent des formations pour se préparer au concours.

Niveau bac + 2

DUT information-communication, option métiers du livre et du patrimoine ;

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) métiers des bibliothèques et de la documentation ; métiers de la culture, option médiathèque ;

Niveau bac + 3

Licences pro en lettres et sciences humaines : métiers de l'édition, spécialités librairie et métiers du livre ; métiers des bibliothèques, de l'édition et du commerce des livres... ; en ressources documentaires et bases de données : métiers des bibliothèques : gestion, animation, documentation ; traitement et gestion des archives et des bibliothèques... ;

Diplôme de bibliothécaire documentaliste de l'EDB ;

Niveau bac + 5

- Masters pro en lettres, sciences humaines et information-communication, mention histoire et histoire de l'art, spécialité métiers de la bibliothèque et culture du livre ; mention livre et savoirs spécialité bibliothèque...

Diplôme de conservateur de l'École des chartes.

Compétences

Rigueur, méthode, organisation

Pour exercer ce métier, l'amour des livres et de la lecture est bien sûr indispensable... mais insuffisant.

Le classement et l'indexation des ouvrages requièrent des qualités de rigueur, de méthode, de précision, d'organisation... et de maîtrise de l'outil informatique (en particulier pour utiliser des logiciels spécialisés).

Goût du contact

Le bibliothécaire sait se montrer dynamique et enthousiaste. Il aime les contacts avec les lecteurs. Quand il gère des actions d'information et d'animation (rencontre autour d'un roman ou d'un thème, exposition, accueil de classes scolaires...), il est aussi très à l'aise avec les auteurs, les exposants, les enseignants...

Environnement et conditions de travail

Des lieux d'exercice variés

Bibliothèques municipales, départementales, universitaires, des grands établissements littéraires et scientifiques... si les lieux d'exercice sont très variés, l'activité en elle-même est sédentaire.

La majorité des emplois relève cependant de la fonction publique.

Les bibliothèques privées, elles, sont réservées aux entreprises ou aux associations.

De nouveaux supports

Le bibliothécaire est en relation directe avec des lecteurs, spécialisés ou non : jeunes, adultes, enseignants, chercheurs... Il leur fournit livres, cédéroms, DVD, CD de musique... Les supports d'information se multipliant, les bibliothèques se transforment donc peu à peu en médiathèques.

Avec les nouvelles technologies (l'internet, par exemple) mises à disposition du public, le bibliothécaire devient formateur en expliquant aux utilisateurs comment effectuer leurs recherches.

Informations complémentaires

Secteur : Livre et lecture

Famille : Communication / Information / Ressources

Code rome K1601 gestion de l'information et de la documentation

Liens utiles

Association des bibliothécaires français www.abf.asso.fr

Source Arcade©

<http://www.formationauvergne.com/je-minforme/les-metiers?url=/rechMetier/fiche.asp¶m=metId%3D140%26rubCode%3D%26id%3D%26menuCode%3D%26idFiliere%3D>